



## protections au titre des monuments historiques en provence-alpes-côte d'azur

[accueil](#)

[Paca](#)

[Alpes-de-Haute-Provence](#)

[Hautes-Alpes](#)

[Alpes-Maritimes](#)

[Bouches-du-Rhône](#)

[Var](#)

[Vaucluse](#)



### ► Monument aux morts, *Château-Arnoux-Saint-Auban, Alpes-de-Haute-Provence*

Le monument aux morts de Château-Arnoux, situé aujourd'hui place de la Résistance, avait été conçu à l'origine pour être vu au carrefour des deux routes nationales, au centre du village sur un terrain acquis par la ville pour l'occasion le 24 février 1928. La circulation devenant trop intense au fil des années, la municipalité décide dans les années 1980 de le mettre en valeur et l'installe en limite du parc du château devant un écran de verdure.

Une souscription publique est lancée dès 1921, mais c'est seulement sous l'impulsion de Victorin Maurel, un des membres fondateurs de la Ligue des Droits de l'Homme, instituteur à la retraite et maire de son village natal à partir de 1925, que le monument devient une réalité. Un marché de gré à gré est passé le 24 juillet 1928 avec le sculpteur Alfred Salviognol, installé à Nice, auteur d'un certain nombre de monuments aux morts dans la région. La personnalité du maire est déterminante dans le choix du sujet. Au pied d'un obélisque, une mère éplorée montre la liste des morts à un jeune homme debout brisant un glaive sur ses genoux, comme pour nous dire "plus jamais ça". Le sommet de l'obélisque est orné d'un globe terrestre entouré d'un rameau d'olivier. Une inscription en latin "Pax, Vox Populi" suivi d'un poème de Victorin Maurel, gravé sur le socle confirme la volonté de l'auteur de dédier ce monument à la Paix.

Ce groupe sculpté est radicalement différent de tous ceux qu'Alfred Salviognol avait réalisés auparavant, comme si l'artiste avait respecté scrupuleusement la volonté du commanditaire.

Le monument de Château-Arnoux est un des rares exemples de monuments aux morts de la Grande Guerre d'inspiration pacifiste à la fois par le sujet et par les inscriptions.

Protection - (cad. AK 455). Inscription par arrêté du 22 février 2010

Cette protection s'inscrit dans le contexte d'une thématique "monuments commémoratifs" conduite depuis deux ans par la CRMH avec le concours de divers partenaires extérieurs.